



**COMPTE RENDU  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU VENDREDI 11 OCTOBRE 2013  
à 18 H 00**

- ⇒ **Convocation en date du** : 4 octobre 2013  
⇒ **Président de séance** : Monsieur Jean-Paul VINCHELIN, Maire

Madame Lucie NEPOTE-CIT est désignée secrétaire de séance

**Présents :**

M. VINCHELIN – Mme LAMBERT – M. GAUL – Mme KADOK – M. LOUIS – M. COLIN – M. RAOULT – M. WILLER – Mme GRAFF – M. THIL – Mme BESOZZI – Melle HUSSON – M. MUCKENSTURM – M. SCHNEIDER (arrivé à 18h10) – Mme GILAIN – Mme NICOLAU – Mme NEPOTE-CIT – M. BRAND – M. VERPAUX – M. BERNARD – Mme FOOS – M. GOSSE – M. MAUJEAN (arrivé à 18h30) – Mme FRECHIN.

**Excusés:**

Mme VILLA	(pouvoir à M. VINCHELIN)
Mme MOUREAUX	(pouvoir à M. RAOULT)
Mme LERE	
Mme GEORGES	(pouvoir à M. BERNARD)
M. COURRIER	(pouvoir à Mme FRECHIN)

\*\*\*\*\*

**Approbation du précédent compte-rendu :**      **Adopté à l'unanimité**

\*\*\*\*\*

M. le Maire soumet au Conseil la modification de la délibération suivante, inscrite à l'ordre du jour :

- Délibération n° 53/2013 : Attribution de prix – concours « Maisons fleuries » 2013

✓ *Modification adoptée à l'unanimité*

\*\*\*\*\*

➤ Délégation au Maire : article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

M. le Maire informe le Conseil d'une décision de virements de crédits destinée à permettre le financement de l'achat d'une nouvelle balayeuse de voirie par voie d'appel d'offres, l'appareil précédent étant hors d'usage.

\*\*\*\*\*

Le rapport d'activité 2012 de la Communauté de Communes Moselle & Madon, qui peut être consulté en Mairie, fait l'objet d'une présentation par Monsieur THIL et Monsieur SCHNEIDER, vice-présidents de la Communauté de Communes.

Monsieur BERNARD souhaite des précisions sur le nouvel épisode de non-potabilité de l'eau enregistré cette semaine et rappelle la vétusté de la station de potabilité. M. le Maire souligne que l'Agence Régionale de Santé met plutôt en cause le laboratoire ayant procédé aux analyses déclarées non conformes.

\*\*\*\*\*

*La séance est interrompue à 18h30 pour permettre à M. Marquet, président de l'association Mieux Vivre à la Plaine, et à Mmes Kadok et Gilan, conseillères municipales, de présenter le travail réalisé lors d'un Chantier jeunes pour l'aménagement du terrain de cross rue de l'Yser et le déplacement en Italie qui a récompensé le travail des adolescents. Arnaud, un membre du groupe souffrant d'un handicap, présente lui-même un poster réalisé à l'occasion de cette expérience.*

*La séance reprend à 18h45.*

\*\*\*\*\*

### **Délibération n° 53/2013**

#### **ATTRIBUTION DE PRIX – CONCOURS « MAISONS FLEURIES » 2013**

**Rapporteur : Jean-Paul VINCHELIN**

M. le Maire rappelle que cette délibération, ainsi que les deux suivantes, répondent à une demande des services comptables dans le cadre de l'attribution de prix pour des concours.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité.*

\*\*\*\*\*

### **Délibération n° 54/2013**

#### **ATTRIBUTION DE PRIX – CONCOURS « PEINTURE & PATRIMOINE » 2013**

**Rapporteur : Michel RAOULT**

→ *Délibération adoptée à l'unanimité.*

\*\*\*\*\*

### **Délibération n° 55/2013**

#### **ATTRIBUTION DE PRIX – SEMAINE DU GOÛT 2013 – CONCOURS CITROUILLE**

**Rapporteur : Jean-Paul VINCHELIN**

→ *Délibération adoptée à l'unanimité.*

\*\*\*\*\*

### **Délibération n° 56/2013**

#### **PRESTATIONS DE DESTRUCTION DE NIDS D'HYMENOPTERES – MODIFICATION DE LA CONVENTION S.D.I.S. 54**

**Rapporteur : Jean-Paul VINCHELIN**

M. le Maire explique que la seule modification porte sur la procédure de facturation : la commune continuera à prendre en charge 50 % du coût des interventions du S.D.I.S. pour les destructions de nids de guêpes.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité.*

\*\*\*\*\*

**Délibération n° 57/2013**

**PERSONNEL COMMUNAL : TRANSFORMATION DE POSTE**

***Rapporteur : Jean-Paul VINCHELIN***

→ *Délibération adoptée à l'unanimité.*

\*\*\*\*\*

*Séance levée à 19 h 00*

*La secrétaire de séance,*

*Lucie NEPOTE-CIT*

*Le Maire*

*Jean-Paul VINCHELIN*